



DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE ANNUELLE DU CONSEIL DES MINISTRES COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE (CCE)

Oaxaca, Mexique

Le 13 octobre 1995

Nous, ministres de l'Environnement des pays membres de l'ALENA -- le Canada, le Mexique et les États-Unis --, nous sommes rencontrés à Oaxaca, au Mexique, pour tenir la deuxième session ordinaire annuelle depuis la création de la Commission de coopération environnementale. Nous nous sommes réunies pour réitérer notre engagement à travailler de concert en vue de favoriser la conservation et la protection de l'environnement en Amérique du Nord, dans un contexte où nos pays nouent des liens de plus en plus étroits sur les plans économique, commercial et social. Nous sommes convaincues que le travail accompli au cours de la dernière année annonce une nouvelle ère de coopération axée sur des réalisations concrètes et qu'il contribue au mieux-être de nos peuples, autant celui des générations présentes que futures.

L'environnement n'a pas de frontières. L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les animaux qui se déplacent librement sont autant de liens qui nous unissent. Mais à ces ressources que nous partageons se rattache une responsabilité commune. Ce n'est que par la collaboration que nous arriverons à résoudre, d'une manière efficace et rentable, les problèmes environnementaux les plus pressants que connaît l'Amérique du Nord. Nous pourrions ainsi faire de la région de l'Amérique du Nord un exemple pour le reste du monde.

PARTICIPATION DU PUBLIC

La CCE s'efforce de favoriser la participation du public aux processus décisionnels de l'Amérique du Nord dans le domaine de l'environnement. Les communautés locales jouent un rôle unique et essentiel en protégeant l'environnement et en s'assurant que la croissance économique ne met en péril ni les ressources naturelles ni les écosystèmes. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé aujourd'hui de créer un Fonds nord-américain de l'environnement, d'un montant de deux millions de dollars canadiens, afin de mettre des subventions à la disposition d'organisations communautaires dont les projets favorisent une approche intégrée vis-à-vis de la gestion des écosystèmes et de l'utilisation durable des ressources naturelles qui revêtent de l'importance pour la région dans son ensemble. En fin de compte, ces initiatives communautaires pourront servir d'expériences valables pour le reste de l'Amérique du Nord.



Rapport sur la mort d'oiseaux migrateurs : Le secrétariat de la CCE a rendu public aujourd'hui un rapport, établi en vertu de l'article 13 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), sur la mortalité massive d'oiseaux migrateurs survenue l'hiver dernier au réservoir Silva, dans le centre du Mexique. Ce rapport a été préparé à la demande d'une coalition de groupes non gouvernementaux américains et mexicains.

PROGRÈS RÉALISÉS SUR LE PLAN DES ACTIONS CONCERTÉES

L'objet principal de notre travail est de renforcer les liens qui nous permettront d'améliorer la protection et la conservation de l'environnement en Amérique du Nord. Cette année, la CCE a jeté les bases d'actions concertées qui porteront fruit de nombreuses années durant. Cette année, nos principales réalisations ont porté sur la réduction des risques pour la santé humaine, la protection des habitats fauniques, les changements climatiques et l'autoroute électronique.

Réduction des risques pour la santé humaine

Un des principaux objectifs de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) consiste à veiller à la santé de notre économie tout en préservant celle de notre environnement. Il est essentiel de fixer des stratégies de coopération en matière de prévention de la pollution si l'on veut réduire les risques que les polluants dangereux font courir aux êtres humains.

Mesures rapides concernant les polluants : Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont entrepris d'en arriver à une entente au sujet de mesures conjointes concernant la réduction des polluants toxiques. Les effets néfastes de ces polluants peuvent être irréversibles, et les coûts qu'ils occasionnent en termes de santé et de décontamination sont accablants, pour les gouvernements comme pour les contribuables. Notre initiative vise la gestion sûre de 12 polluants désignés dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et certains métaux lourds. De ce groupe, nous accordons la plus grande priorité aux BPC et sélectionnerons trois autres substances toxiques et métaux lourds qui seront l'objet de plans d'action d'ici le 15 janvier 1996.



Inventaire des polluants : Au cours de l'année écoulée, les partenaires de l'ALENA ont commencé à examiner leur besoin commun d'un inventaire des émissions de polluants. Nous avons donc décidé d'établir un inventaire des rejets de polluants en Amérique du Nord qui permettra, pour la première fois, de réunir les informations publiques dont chaque pays dispose sur les émissions et sur le transport à distance des polluants. Cet outil, qui sera essentiel pour améliorer la qualité de l'environnement, découlera de méthodes d'établissement de rapports harmonisées sur des questions d'intérêt commun qui suscitent des préoccupations sur le plan environnemental.

Protection des habitats fauniques

Une meilleure gestion des habitats clés de l'Amérique du Nord s'impose comme une priorité pour le Canada, le Mexique et les États-Unis. Ces habitats constituent un maillon essentiel dans la chaîne de vie dont nous dépendons. Ils représentent également un abri pour les espèces migratrices qui se déplacent librement au-dessus des frontières des trois pays. En élaborant des stratégies communes de conservation et de protection de l'environnement de l'Amérique du Nord, y compris la flore et la faune sauvage, nous protégerons la biodiversité de notre région.

Cartes des écorégions : En créant le tout premier ensemble de cartes des écorégions de l'Amérique du Nord, nous faisons mieux comprendre la diversité de l'environnement. Ces cartes aideront les scientifiques et les décideurs des trois pays en leur fournissant une base commune de classification des écorégions de l'Amérique du Nord. Créées par une équipe gouvernementale trinationale de cartographes, de géographes et de biologistes, les données qui ont servi à dresser ces cartes seront disponibles sous forme de rapport écrit et sur support électronique.

Protection des oiseaux chanteurs : Chaque année, quelque 250 espèces d'oiseaux chanteurs traversent le Canada, les États-Unis et le Mexique. La dégradation de la qualité de l'habitat met plusieurs de ces espèces en danger. La survie de ces oiseaux migrateurs relève de notre responsabilité à tous. Cette année, en collaboration avec des ornithologues amateurs de toute l'Amérique du Nord, nous avons élaboré un programme pour identifier les principales voies migratoires et les habitats aviaires clés, ainsi que pour relever les politiques et les mesures existantes qui visent la protection de nos oiseaux chanteurs.



Efficacité énergétique et changement climatique

Nombre des questions environnementales complexes auxquelles se butent les pays de l'Amérique du Nord ont une dimension mondiale. L'une d'elles est le changement climatique. Des scientifiques ont révélé que le changement climatique occasionne une détérioration irréversible du globe terrestre. S'ils se concertent face à cet enjeu crucial, les pays membres de l'ALENA ont la possibilité de jouer un rôle de premier plan dans le monde en mettant de l'avant des politiques communes qui permettront d'économiser l'énergie, d'accroître l'efficacité énergétique de l'industrie et, peut-être, d'éviter une catastrophe.

Vers une réduction des émissions de gaz à effet de serre : Cette année, nous avons franchi deux étapes importantes en vue de collaborer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La première étape a été marquée par la signature d'une déclaration d'intention consistant à coopérer sur des questions d'intérêt commun dans le domaine du changement climatique. La deuxième a consisté à créer un groupe de travail intergouvernemental pour procéder à des échanges de vues et mettre de l'avant des actions coopératives à des fins telles que la promotion de la conservation de la forêt, ainsi que l'accroissement des investissements dans les domaines des écotechnologies, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Voie environnementale nord-américaine

L'accès à des informations exactes et à jour est un des outils les plus essentiels en vue d'établir une coopération environnementale régionale. Des données fiables permettent de prendre des décisions plus éclairées dans les pays de l'Amérique du Nord et permettent une meilleure compréhension des enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

Cette année, nous lancerons plusieurs initiatives qui, en nous reliant à l'autoroute électronique, nous rapprocheront les uns des autres et nous permettront de partager nos connaissances spécialisées par-dessus nos frontières.

Centre d'information : Cette année, la CCE a créé le Centre d'information public et de documentation à son siège social de Montréal. Ce centre reliera électroniquement les utilisateurs de milliers de bases de données et de centres d'information sur l'environnement que les secteurs public et privé de toute l'Amérique de Nord sont en train de mettre sur pied. En servant de base nord-américaine d'échange de données sur l'environnement, ce centre atténuera le flux transfrontalier d'informations.



Base de données juridique : Cette année, la CCE a créé la première d'une série de bases de données : un sommaire du droit de l'environnement de l'amérique du nord accessible par le réseau Internet. Elle permettra aux décideurs, aux chercheurs et aux professionnels de l'environnement d'établir des comparaisons entre les différentes méthodes qui sont appliquées en Amérique du Nord en matière d'élaboration de politiques et de lois.

Partenariat des secteurs public et privé dans le domaine de l'information : Les partenaires de l'ALENA reconnaissent que les coentreprises entre le secteur public et le secteur privé nous aideront à atteindre plus rapidement et plus efficacement les buts que nous nous sommes fixés dans le domaine de l'environnement. Cette année, la société Hewlett Packard montre l'exemple en commanditant de l'équipement informatique et de télécommunication pour une initiative entreprise à Mexico : le Centre nord-américain d'information et de communications dans le domaine de l'environnement (CICEANA). Grâce à ce centre, les citoyens -- y compris les représentants des médias -- pourront se servir d'ordinateurs pour accéder aux plus récentes informations environnementales régionales.

Initiatives transfrontalières

En signant l'accord parallèle à l'ALENA, nous ne nous sommes pas seulement engagés à intensifier la coopération, mais également à accroître la transparence. C'est pour cette raison qu'au cours de l'année écoulée, nous avons estimé prioritaire d'élaborer des mécanismes destinés à accroître le partage des informations et la participation du public.

Accès à l'information : Le Canada, le Mexique et les États-Unis ont pris des mesures, au cours de l'année, pour favoriser l'accès du public à l'information environnementale; ils ont signé une résolution qui prévoit des mesures spécifiques pour veiller à ce que le public puisse avoir adéquatement accès à des informations environnementales dans les trois pays.

Impacts environnementaux : Les partenaires de l'ALENA reconnaissent que certaines activités entreprises dans un pays déterminé peuvent avoir des effets néfastes sur les citoyens d'un autre pays. Cette année, des représentants officiels des trois pays ont franchi une première étape importante en vue de conclure un accord consistant à trouver le meilleur moyen d'échanger des informations et de réduire les impacts environnementaux des projets qui peuvent avoir des incidences significatives sur un pays voisin.



Communications de la part du public

Les partenaires de l'ALENA se sont donné comme priorité absolue de favoriser la participation du public dans le cadre de leurs efforts de coopération en vue de renforcer la protection de l'environnement. L'accord parallèle à l'ALENA dans le domaine de l'environnement contient des dispositions prévoyant que les citoyens peuvent attirer l'attention sur des problèmes locaux et régionaux liés à l'environnement. En vertu des articles 14 et 15 de l'ANACDE, le Secrétariat de la CCE peut étudier une communication émanant d'une organisation environnementale ou d'une personne qui allègue qu'un des gouvernements membres de l'ALENA omet d'assurer l'application efficace de ses lois environnementales.

Cette année, faisant écho à des demandes émanant du public en vue d'obtenir des renseignements supplémentaires et des conseils quant à la manière de recourir aux articles 14 et 15, nous avons élaboré des lignes directrices relatives aux questions d'application de la législation. L'été dernier, les citoyens ont eu la possibilité d'étudier ces lignes directrices et de formuler des commentaires à leur sujet dans le cadre de consultations publiques tenues à Ottawa, Washington (D.C.) et Mexico, et dirigées par le Comité consultatif public mixte de la CCE.

REGARD VERS L'AVENIR

Plus grande participation du public

Le public est un partenaire de la coopération environnementale en Amérique du Nord. Notre attachement à ce partenariat se manifeste par une participation étroite des groupes publics à nos programmes coopératifs. Il se reflète également dans le travail qu'accomplit le Comité consultatif public mixte (CCPM). Au cours de la prochaine année, le rôle du CCPM sera encore plus énergique, car nous avons l'intention de consulter le public de façon plus fréquente et avec plus d'efficacité.

Contributions des pays

Pour souligner l'importance que nous accordons à la coopération environnementale régionale, en 1996, nous accorderons des contributions de 9 millions de dollars américains à la CCE. Les partenaires de l'ALENA versent des contributions à parts égales.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Rachel Vincent au (514) 350-4308 ou Corrie Castello au (514) 350-4338, à Montréal, Canada.